

REGLEMENT DU TOURNOI TOURNOI BENJAMINS COLOMIERS 09/02/13

I – Les compétiteurs devront être titulaires de la **licence FFJDA** de la saison en cours et d'un **certificat médical mentionnant la non contre-indication du judo en compétition**.

L'engagement des compétiteurs est placé sous la **responsabilité des dirigeants de leurs clubs respectifs**.

II – Les clubs n'ayant pas **confirmé leur inscription avant le vendredi 01 février 2013** ne seront pas acceptés pour des raisons de sécurité.

(à faire par mail : colomiersjudo@free.fr)

III –

- durée du combat : 2 mn maximum
- récupération : 4 mn minimum
- nombre de combats : 6 au maximum
- activité non mixte.
- **grade minimum : ceinture jaune**

IV – Arbitrage

a) Saisies :

Le combat débute à distance (saisies non installées)

Saisie autour du cou interdite, main au plus haut au niveau de la clavicule (revers tenu).

Saisie en dessous de la ceinture strictement interdite en attaque et en défense.

b) Formes techniques :

Interdiction des sutémi, des makikomi et des attaques avec 1 ou 2 genoux au sol.

Interdiction des clés de bras et des étranglements

c) Pénalités :

1ère intervention : avertissement « gratuit » avec explication de la faute

2ème intervention : pénalité puis addition des pénalités selon le règlement de la F.I.J.

d) Système de score : Le combat s'arrête au premier Ippon.

e) Intervention de l'arbitre : L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse (possibilité d'arrêter le combat en cas de récidive).

f) Lors d'une décision, l'avantage décisif ne s'applique pas.

V – Tous les litiges et les différents qui pourraient se présenter au cours de cette journée seront tranchés en vertu du règlement FFJDA par le Comité Organisateur.

